

Sujet : [INTERNET] impact viti vinicole de l'implantation d'une centrale d'enrobé à chaud sur le Plat de Roque à Roquefort des Corbières

De : Alain PARNAUD <alain-parnaud@wanadoo.fr>

Date : 04/10/2019 10:57

Pour : pref-enrobage-roquefortcorbieres@aude.gouv.fr

Monsieur le Préfet de l'Aude

Monsieur le Préfet,

Je vous prie de trouver ci-dessous une analyse succincte de l'impact viti-vinicole de l'implantation d'une centrale à enrobés sur le Plat de Roque à Roquefort des Corbières.

Je suis à votre disposition pour un développement plus approfondi de cette analyse qui ne prend pas en compte à ce stade l'impact de l'

installation d'une usine de concassage conjointe à la centrale d'enrobé.

Proximité de situation:

Les vignes commencent dès trois centaines de mètres du site d'implantation prévu.

Risques:

Des dépôts toxiques et phytotoxiques sur le feuillage des cepes de vigne ainsi que sur les raisins à partir de la pruine située sur la pellicule des baies qui peut capter les odeurs nauséabondes et les molécules toxiques des hydrocarbures et dérivés de benzène transportées par le vent. Ces odeurs se retrouveront dans le vin sous deux formes: mauvais arômes et mauvais goûts.

Risques d'accumulation des mêmes molécules sur et dans le sol rendant le milieu impropre à la culture des vignes tant pour la pérennité des plants de vignes que l'élaboration des vins en général et plus particulièrement pour la culture biologique qui est déjà très présente à proximité du site envisagé (la plupart des blancs), avec un projet de

développement rapide sur les rouges et sur l'ensemble des exploitations viticoles du secteur.

Au-delà du vent les épisodes méditerranéens très fréquents sur cette zone contribueront également à leur accumulation dans le sol.

De plus, notre engagement dans la démarche Haute Valeur Environnementale serait complètement anéantie dans un très large périmètre autour de cette centrale d'enrobé à chaud si elle était installée au dessus des vignes de Roquefort des Corbières.

J'espère que ces éléments vous permettront d'apprécier l'importance de l'impact négatif de cette centrale sur les vignes et les vins de notre contrée .

Cordialement.

Alain Parnaud

Vigneron Oenologue

Ingenieur agronome

Directeur Départemental retraité de l'Institut Coopératif du Vin de l'Aude (ICV)